



	<b>A PLUS INNOVATION 9</b>	<b>A PLUS PLANET 3</b>	<b>INOCAP FCPI 9.3</b>	<b>123 MULTICAP</b>	<b>INNOVATION DURABLE 3</b>	<b>SIGMA REBOND</b>
Société de Gestion	<b>A PLUS FINANCE</b>	<b>A PLUS FINANCE</b>	<b>INOCAP SA</b>	<b>123 VENTURE</b>	<b>ALTO INVEST</b>	<b>SIGMA GESTION</b>
PME	Sociétés innovantes avec une politique diversifiée : Technologies de l'information / Informatique, développement de logiciels / Sécurité (SSII)	PME qui ont pour activité la protection, la réhabilitation ou la préservation de l'environnement : énergies renouvelables, recyclage des déchets, traitement de l'eau...	20% PME innovantes cotées 40% PME non cotées	60% de son actif dans des sociétés non cotées dites innovantes.	60% du fonds sera investi dans des PME innovantes répondant aux critères ISR (Investissement Socialement Responsable)	80% dans des PME innovantes cotées Objectif : profiter du potentiel de rebond des marchés dans les 5 prochaines années
Poche libre	OPCVM, notamment : CARMIGNAC GESTION, E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, FIDELITY INVESTMENTS...	OPCVM, notamment des fonds dont la gestion est axée sur l'environnement et l'Investissement Socialement Responsable (ISR).	OPCVM actions de trois gestionnaires : RAYMOND JAMES, SYCOMORE ASSET MANAGEMENT, ALEXANDRE FINANCE	40% en sociétés non cotées diversifiées	40% principalement en OPCVM (Monétaire, Actions, Obligations, Diversifiés, OPCVM alternatifs de droits français dans la limite de 10%)	La trésorerie disponible sera investie en parts ou actions d'OPCVM classifiés «monétaires euro».
Durée	7 ans pouvant aller jusqu'à 9 ans	7 ans pouvant aller jusqu'à 9 ans	8 ans pouvant aller jusqu'à 10 ans	8 ans pouvant aller jusqu'à 10 ans	7 ans et demi jusqu'à 9 ans et demi	<b>5 ans et 6 mois</b>
Commission de Gestion	3,85%	3,85%	3,55%	3,75%	3,5%	2,97%
Frais d'entrée réduits	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>
Investissement Mini	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 000 € (20 parts)
Notre avis	<b>Société expérimentée :</b> Remboursement de 145% du nominal d' <b>A Plus Innovation 1</b> soit une performance annualisée de <b>8,56%</b> (frais gestion et avantage fiscal inclus).	3 <sup>ème</sup> millésime de ce fonds « vert » pour A PLUS FINANCE qui capitalise une véritable expérience dans ce domaine.	Positionnée à mi chemin entre les offres mono et multigestionnaire, INOCAP représente une alternative aux offres existantes depuis plusieurs années.	Pratique la multigestion ce qui permet d'avoir une diversification plus importante et peut être un risque plus dilué.	Expérience de céder des participations en fin de vie des fonds.	Gérants rémunérés à la performance (clause de Hurdle).  Frais de gestion les plus bas du marché



	<b>A PLUS PROXIMITE 4</b>	<b>CROISSANCE GRAND EST 5</b>	<b>FIP MEZZANO</b>	<b>123 MULTI-ENERGIES</b>	<b>123 TRANSMISSION</b>	<b>FRANCE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>
<b>Société de Gestion</b>	<b>A PLUS FINANCE</b>	<b>SIGMA GESTION</b>	<b>MIDI CAPITAL</b>	<b>123 VENTURE</b>	<b>123 VENTURE</b>	<b>ALTO INVEST</b>
<b>Zone</b>	Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA	Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA	Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes et PACA	Île de France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA	Ile de France, Centre, Pays de Loire et Bretagne
<b>PME</b>	Diversification sectorielle PME ayant atteint l'équilibre de leur compte d'exploitation	<b>60%</b> minimum dans les PME régionales en phase de développement et de transmission	Principalement en obligations convertibles en actions offrant une rémunération annuelle prédéterminée versée au fonds (« coupon »)	Exclusivement dans des sociétés productrices d'énergies renouvelables afin de pouvoir bénéficier de l'engagement de rachat de l'électricité par EDF (parcs Photovoltaïques).	<b>60%</b> PME régionales ayant une forte visibilité et une rentabilité récurrente	<b>60%</b> investis dans des PME de croissance de tous secteurs tels que les biens de conso, la distribution spécialisée, l'industrie, services aux entreprises, répondant aux critères <b>ISR</b>
<b>Poche libre</b>	OPCVM, notamment : CARMIGNAC GESTION, E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, FIDELITY INVESTMENTS...	<b>20% à 40%</b> en trésorerie disponible sera investie en OPCVM classifiés «monétaires euro».	Parts d'OPCVM monétaires ou obligataires, Certificats de Dépôt, Billets de Trésorerie, bons du Trésor français ou autres titres d'emprunt d'Etat	<b>40%</b> entreprises non cotés ou des OPCVM axés sur l'environnement	<b>40%</b> Sociétés non cotées de taille plus importante sans contraintes géographiques	<b>40%</b> OPCVM (Monétaire, Actions, Obligations, Diversifiés, OPCVM alternatifs dans la limite de 10%)
<b>Durée</b>	7 ans pouvant aller jusqu'à 9 ans	8 ans (pouvant aller jusqu'à 10 ans)	5 ans (pouvant aller jusqu'au 30 juin 2017)	31 mars 2018 (prolongation possible 2 x 1 an)	8 ans (pouvant aller jusqu'à 10 ans)	7 ans ½ (pouvant aller jusqu'à 9 ½ ans)
<b>Commission de Gestion</b>	3,85%	3,47%	3,5%	3,75%	3,5%	3,5%
<b>Frais d'entrée réduits</b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>	5% <b><u>Nous consulter</u></b>
<b>Investissement Mini</b>	2 000 €	2 000 €	500 €	1 500 €	1 500 €	2 000 € (20 parts)
<b>Notre avis</b>	<b>Société expérimentée :</b> Remboursement de 145% du nominal d' <b>A Plus Innovation 1</b> soit une performance annualisée : <b>8,56%</b> (frais gestion et avantage fiscal inclus).	Gérants rémunérés à la performance (clause de Hurdle).	Zone d'investissement moins exploitée par les autres FIP. Investissement en obligations convertibles.	Les sociétés financées présentent une forte visibilité de leurs revenus grâce à la garantie de rachat par EDF de l'électricité produite sur une durée longue à un prix fixé.	Pratique la multigestion ce qui permet d'avoir une diversification plus importante et peut être un risque plus dilué.	Expérience de céder des participations en fin de vie des fonds.  ISR : vers une finance plus éthique.